

**Pôle des Personnels Enseignants**  
**Direction des Ressources Humaines**  
**Bâtiment 209 D**  
**91405 Orsay Cedex**

**ARRETE DE COMMISSION D'ETABLISSEMENT SECOND DEGRE**

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret n°72-580 du 4 juillet 1972 relatif au statut particulier des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré;
- Vu le décret n°72-581 du 4 juillet 1972 relatif au statut particulier des professeurs certifiés;
- Vu le décret n°80-627 du 4 août 1980 relatif au statut particulier des professeurs d'éducation physique et sportive;
- Vu le décret n°93-461 du 25 mars 1993 relatif aux obligations de service des personnels enseignants du second degré affectés dans les établissements d'enseignement supérieur;
- Vu la délibération de la Commission de Carrières des Enseignants Chercheurs du 30 septembre 2021 relative aux postes publiés au titre de la campagne emploi 2022 ;
- Vu la note de service du 30-6-2021 parue dans le bulletin officiel n°29 du 22 Juillet 2021 ;

La Présidente de l'université Paris-Saclay

**DECIDE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** La constitution d'une commission d'établissement pour le poste n°181 à l'IUT d'Orsay.

**ARTICLE 2** La commission est composée de :

M. BLANCHARD Vincent	<b>Président</b>
Mme PETHE Stéphanie	<b>Vice-Présidente</b>
Mme AMANN Lydie	<b>Titulaire</b>
M. BANSE Frédéric	<b>Titulaire</b>
M. BLANCHARD Vincent	<b>Titulaire</b>
M. BRUNEL Jérémie	<b>Titulaire</b>
Mme ESCALLE-LEWIS Aurélie	<b>Titulaire</b>
Mme LAMPRE Isabelle	<b>Titulaire</b>
M. LEFEVRE Jonas	<b>Titulaire</b>
Mme MORAND Marie Pierre	<b>Titulaire</b>
M. RANJBARI Alireza	<b>Titulaire</b>
M. VINCKE Bastien	<b>Titulaire</b>
Mme ACARY-GUILLOT Marie-Dominique	<b>Suppléante</b>
M. GHAZZAL Mohamed-Nawfal	<b>Suppléant</b>
Mme SIRCOGLOU Marie	<b>Suppléante</b>
M. VINCKE Bastien	<b>Suppléant</b>

**ARTICLE 3** La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orsay, le 12/04/2022

La Présidente de l'Université Paris-Saclay

  
Professeur Sylvie RETAILLEAU